



# Le Concours Général Agricole :

## 3 concours en 1



Le Concours Général Agricole est un concours officiel porté par le Ministère chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Il met en valeur les meilleures productions issues de l'agriculture française et contribue à la formation de futurs professionnels de ces secteurs.

En cela, il participe à la recherche d'une alimentation saine et de qualité pour tous, objectif poursuivi à la fois par le Ministère et la profession agricole.

## Les Concours des Animaux

**Plus de 2 200 animaux  
de 7 espèces**

Bovins ovins caprins porcins équins asins - canins participent aux concours organisés pendant le Salon International de l'Agriculture.

Sélectionnés par les Organismes de Sélection (OS) et par les Unités Nationales de Sélection et de Promotion des Races (UPRA), ils sont issus des programmes de sélection les plus rigoureux : ils représentent l'Excellence de la génétique française.



## Les Concours des Produits

**Plus de 16 000 vins et  
4 000 autres produits  
sont en compétition !**



Plus de 16 000 vins représentatifs de toutes les régions et appellations viticoles françaises sont pré-sélectionnés en région avant d'être présentés en finale pendant le Salon International de l'Agriculture.

Plus de 4 000 produits laitiers, foies gras, charcuteries, spiritueux et autres produits du terroir représentatifs de la diversité de la production agricole française sont également comparés, chacun dans leur catégorie, et jugés lors de la finale à Paris.

6 000 jurés spécialistes de ces filières et consommateurs avertis déterminent lesquels de ces 20 000 produits méritent d'obtenir une médaille d'Or, d'Argent ou de Bronze.

## Les Concours destinés aux Jeunes Professionnels

**Près de 10 000 jeunes  
participent**

Afin de participer à la formation et à l'émulation des futurs professionnels de l'élevage et du secteur du vin, 3 événements spécifiques leur sont dédiés :

- Le concours de jugement des animaux par les jeunes (CJAJ),
- Le trophée national des lycées agricoles (TNLA),
- Le concours des jeunes professionnels du vin (CJPV).

Tous ces jeunes volontaires sont issus des établissements d'enseignement agricoles français, mais aussi européens. S'y rajoutent, pour le concours de jugement des vins, des jeunes issus de l'enseignement hôtelier et commercial.



Le Concours Général Agricole est la propriété du Ministère chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire et du Ceneca, organisme représentant la profession agricole. Ce concours se déroule pendant le Salon International de l'Agriculture à Paris et est organisé par Comexposium, avec le concours des organismes de sélection, des Chambres d'agriculture et de la France Agricole.



# Un concours reconnu

pour son impartialité et la valeur de ses résultats

- Un contrôle par l'État garant d'une sélection impartiale et un arrêté du Ministère chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire, définissant le règlement, les conditions d'inscription, de sélection, et de jugement.
- Des phases de présélection délocalisées mises en œuvre par les organisations professionnelles.
- Des critères d'analyse et de pointage qui prennent en compte les qualités indispensables recherchées par les professionnels et les consommateurs.



## Les diplômes : un passeport professionnel pour les jeunes

La participation à un grand concours et plus encore à la finale à Paris sont déjà une récompense et une aventure unique. Cependant, pour tous les lauréats des concours de jugements, ces diplômes sont également un premier passeport pour la vie professionnelle. Ils peuvent faciliter la recherche d'emplois pour lesquels la capacité à apprécier au mieux la conformation des animaux ou la qualité d'un produit sont importantes.



## La médaille : une référence de qualité

Grâce à ses critères rigoureux de présélections et de sélections des produits, grâce au professionnalisme de ses jurys, la médaille constitue une référence pour les consommateurs tant en France qu'à l'international.

Les médailles d'Or, d'Argent ou de Bronze sont synonymes de confiance, de qualité et de respect du savoir-faire.



## La plaque : une consécration

Seuls les meilleurs animaux des différents schémas génétiques peuvent participer au Concours des Animaux. Le haut niveau génétique et les performances commerciales étant garantis, les prix accordés par le Concours Général Agricole récompensent les meilleurs des meilleurs.

Représentés par une plaque attribuée aux animaux gagnants, ces prix sont une grande fierté pour les éleveurs et un argument commercial fort pour les élevages concernés.



Propriété de :



Mise en œuvre par :



En partenariat avec :



Pour plus d'informations :

[www.concours-agricole.com](http://www.concours-agricole.com)  
[cga@comexposium.com](mailto:cga@comexposium.com)



# Le Concours Général Agricole des Animaux :

## la promotion de la génétique et de l'élevage français

Depuis 1870, date de création du Concours Général Agricole, les éleveurs présentent ce que l'élevage français fait de mieux en matière de génétique, leurs meilleurs reproducteurs. Les animaux sont issus de programmes de sélection très rigoureux, encadrés par les organismes dédiés, les OS. Ils sont l'expression de l'exceptionnelle diversité de la génétique française. Pour le grand public aussi, le Concours des Animaux est un élément essentiel de l'attractivité du Salon International de l'Agriculture.

### Un concours grandeur nature

#### représentant toute la bio-diversité de l'élevage français

Chaque année, depuis 1870, le Concours Général Agricole met en compétition les plus beaux animaux :

- Plus de **500 bovins** pour 26 races,
- Plus de **500 ovins** représentant 52 races,
- Une **cinquantaine de porcins** représentant 8 races,
- Une **soixantaine de caprins** représentant 6 races différentes,
- Une **centaine de chevaux et poneys** représentant 9 races de chevaux de trait, 7 de chevaux de selle et 12 de poneys,
- Une **vingtaine d'ânes et de mulets** représentant 9 races,
- Près de **900 chiens** représentant environ 250 races et variétés différentes.

**soit plus de 2 000 animaux et 300 races réunis.**

### Un concours officiel du Ministère chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire

#### Un haut niveau génétique garanti

Le Concours Général Agricole est une manifestation professionnelle qui met en compétition les meilleurs spécimens de chaque race. Tous les reproducteurs en concours au Concours Général Agricole sont issus des schémas collectifs agréés par le Ministère chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire et mis en œuvre par les Organismes de Sélection sous son contrôle.

La présélection des animaux est faite par les Organismes de Sélection, sur la base de leurs performances génétiques (ascendance et descendance) et commerciales (production).



Le haut niveau génétique et les performances commerciales étant garantis, les reproducteurs admis lors des finales à Paris sont jugés sur leur morphologie et la conformation de celle-ci au standard de la race. Une importance particulière est accordée aux caractères fonctionnels de la morphologie : par exemple, pour les vaches laitières, les aplombs, les mamelles, la capacité corporelle. Une note de synthèse prenant également en compte les performances commerciales détermine les gagnants du concours.

Les concours, qui se succèdent durant les 9 jours du salon, sont organisés sous la supervision de commissaires, agents du Ministère chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Les animaux sont jugés par des professionnels nationaux ou internationaux.

## Un lieu d'affaires et d'échanges

Les animaux du Concours Général Agricole apportent une contribution majeure au climat d'affaires du Salon International de l'Agriculture, en favorisant les ventes de génétique. Les Organismes de Sélection et leurs partenaires s'appuient sur leur présence à Paris pour renforcer leur implantation en France et à l'étranger.

Paris est une excellente place pour l'accueil des professionnels étrangers qui peuvent découvrir un extraordinaire rassemblement des meilleurs reproducteurs de l'élevage français et échanger avec les professionnels de la sélection animale. Des ventes aux enchères renforcent le dispositif.

Les présentations des filières permettent de faire connaître les différentes races, les filières et produits qui leurs sont spécifiquement attachés, de communiquer sur les objectifs et les résultats des programmes de sélection.



## Un impact médiatique exceptionnel

Pour le grand public, les animaux sélectionnés par le Concours Général Agricole sont un élément essentiel de l'attractivité du Salon International de l'Agriculture. Tous les médias sont représentés et communiquent sur la richesse de l'agriculture française.



Chaque année, à Paris, pendant le Salon International de l'Agriculture les responsables professionnels et les éleveurs ont la possibilité d'échanger avec :

- Près de 700 000 visiteurs,
- Une quarantaine de responsables politiques nationaux dont le Président de la République et le Ministre chargé de l'agriculture et de l'alimentaire,
- Plusieurs centaines de responsables régionaux et départementaux,
- 1 800 journalistes, pendant toute la durée du salon.



Pour les responsables professionnels, c'est un moment exceptionnel pour communiquer avec le grand public et les responsables politiques. C'est la possibilité de maintenir un lien fort entre ruraux et citadins, entre les français et les agriculteurs.

Les reportages et articles réalisés à cette occasion contribuent à donner une image positive et toujours renforcée du monde agricole.



Propriété de :

**CENECA**  
centre national des expositions  
& concours agricoles



Mise en œuvre par :

**comexposium**  
The place to be

En partenariat avec :



**Pour plus d'informations :**

[www.concours-agricole.com](http://www.concours-agricole.com)  
[cgaanimaux@comexposium.com](mailto:cgaanimaux@comexposium.com)



# Le Concours Général Agricole des Produits :

Les meilleurs vins et produits du terroir récompensés



## Un concours pour valoriser la gastronomie française

Chaque année, depuis 1870, le Concours Général Agricole met en compétition les meilleurs vins et les meilleurs produits du terroir des régions françaises.

## Le Concours des Vins accueille tous les vins AOC et IGP des régions viticoles françaises :

- Alsace
- Beaujolais
- Bordeaux
- Bourgogne
- Champagne
- Corse
- Jura - Franche-Comté
- Languedoc Roussillon
- Lorraine
- Provence
- Savoie - Bugey
- Sud-Ouest
- Val de Loire et Centre
- Vallée du Rhône

## Le Concours des Produits du terroir est organisé en 23 catégories



- Apéritifs
- Bières
- Charcuteries
- Cidres et poirés
- Confitures
- Découpes de Volailles
- Eaux de vie
- Huiles de noix
- Huîtres
- Jus de fruits
- Miels et hydromels
- Piments d'Espelette AOC
- Pommeaux
- Produits issus de palmipèdes gras
- Produits Laitiers National
- Produits Laitiers Export
- Produits oléicoles
- Rhums et punches
- Safran
- Truites fumées
- Vanilles
- Vins de liqueur
- Volailles abattues



De nouvelles catégories de produits sont régulièrement introduites chaque année après une phase d'expérimentation : les huîtres en 1996, les truites fumées en 1999, les jambons et saucissons en 2007, les saucisses de Morteau et de Montbéliard en 2010, la charcuterie fermière en 2012, le safran et les confitures en 2013.

**Aujourd'hui, plus de 16 000 vins et 4 000 autres produits du terroir sont en compétition.**

## Un concours officiel, la référence du goût

Le concours est organisé par le Ministère chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire en étroite collaboration avec les Chambres d'Agriculture et les Organismes de défense et de gestion des appellations.

Le processus de sélection est contrôlé par le Ministère chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire, les directions régionales des douanes et les Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi qui procèdent également au contrôle de l'utilisation des médailles.



## Une sélection rigoureuse

L'ensemble des opérations est placé sous le signe de la rigueur.

- Les produits sont prélevés de manière aléatoire dans le stock commercial du producteur par des agents préleveurs mandatés par les Chambres d'Agriculture.
- Ils sont ensuite systématiquement anonymés avant d'être disposés sur les tables de dégustation.
- La plupart des produits subissent une présélection avant de participer à la finale organisée à Paris, sur le Salon International de l'Agriculture.

## Une traçabilité renforcée

Tout est mis en œuvre pour assurer la traçabilité des échantillons à l'aide notamment :

- De codes barres et de tables de correspondances informatisées entre les numéros d'inscription et les numéros d'anonymat.
- Des analyses et des échantillons témoins conservés pendant 1 an qui permettent de vérifier la conformité des échantillons et de comparer les produits présentés au concours et ceux commercialisés portant la médaille du concours, si nécessaire.



## Qui juge ? Et comment ?

Les jurés eux-mêmes sont sélectionnés sur la base de leurs compétences acquises au travers de leur pratique professionnelle, de formations organisées par le Concours Général Agricole ou de précédentes participations à des dégustations.

6 000 jurés, tous bénévoles, sont ainsi recrutés parmi les professionnels des filières concernées (producteurs, œnologues, négociants, etc.) et les consommateurs avertis (sommeliers, cuisiniers, amateurs éclairés, etc.) et se succéderont pendant les 4 jours de dégustation.

Les jurys sont composés de 4 à 6 jurés pour moitié des professionnels et pour moitié des consommateurs avertis. Chaque jury juge entre 10 et 20 produits regroupés de manière homogène selon leur nature. On ne compare que des produits comparables !

Chaque juré note les différents produits sur la base de critères organoleptiques prédéfinis. C'est la synthèse de leurs avis qui détermine l'attribution éventuelle de médailles aux meilleurs produits. Leur jugement est souverain et ne peut être remis en cause par les organisateurs ou par les candidats.

66% des français connaissent la médaille du Concours Général Agricole

80% de ceux qui connaissent la médaille affirment que le Concours Général Agricole ne récompense que des produits d'excellente qualité

Résultats d'enquêtes CGA réalisées par Meyring et Adquation - 2010 et 2011

## La récompense de la qualité

Les jurys attribuent les médailles selon les niveaux de qualité. Les médailles d'or, d'argent et de bronze ne récompensent pas les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> comme en matière sportive mais un niveau de qualité. Les jurés ont la possibilité de ne pas attribuer de médailles si le niveau de qualité des produits présentés n'est pas jugé suffisant.

Les médailles du Concours Général Agricole récompensent donc les produits offrant les meilleures saveurs et approchant l'excellence. Aisément identifiables grâce à leur feuille de chêne - marque déposée - elles représentent indéniablement un signe de qualité pour les consommateurs.

Dès la proclamation des résultats, au soir de chaque journée de finale (à 18h), le palmarès est mis en ligne sur le site officiel du concours [www.concours-agricole.com](http://www.concours-agricole.com) et les commentaires du jury sont publiés sur l'espace privé de chaque candidat.

## Et le prix d'excellence !

Accordé aux producteurs qui ont obtenu les meilleurs résultats de leur catégorie au cours des trois années précédentes, le prix d'Excellence récompense, non plus un produit, mais le savoir-faire d'une entreprise.

Propriété de :



Mise en œuvre par :



En partenariat avec :



Pour plus d'informations :

[www.concours-agricole.com](http://www.concours-agricole.com)

Concours des Vins :  
[cgavins@comexposium.com](mailto:cgavins@comexposium.com)

Concours des Produits :  
[cgaproducts@comexposium.com](mailto:cgaproducts@comexposium.com)



# Vous êtes producteur

participez au Concours Général Agricole des Produits



Vous êtes **producteur** (artisan, coopérative, viticulteur...) ou **transformateur** (affineur, artisan, industriel de première transformation...),  
Vous souhaitez mettre en avant la qualité de vos produits et votre savoir-faire,

**Participez au Concours Général Agricole!**

## 5 bonnes raisons de participer

1. Participer à un concours de renom, organisé sous la tutelle du Ministère chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire,
2. Confronter vos produits ou vos vins à ceux de vos concurrents,
3. Obtenir des avis des professionnels et des consommateurs pour perfectionner votre production,
4. Valoriser vos produits ou vos vins médaillés auprès de la presse, des acheteurs, des consommateurs,
5. Renforcer l'image de votre entreprise et motiver vos équipes.

“ Le Concours de Paris est un des plus sérieux, et quand on a une récompense, elle est méritée puisqu'on est passé devant un 1<sup>er</sup> jury en présélection, puis un 2<sup>e</sup> jury en finale. Pour moi, c'est un des meilleurs concours qui existent. ”

**Noël Barlet,**  
Cave du Prieuré,  
participant depuis 1975

“ Le Concours me permet de valoriser mes produits, c'est un atout. La médaille cette année, c'est bien, ça récompense notre travail. ”

**Delphine Fert,**  
vigneronne,  
2<sup>e</sup> participation

**66%** des français connaissent la médaille du Concours Général Agricole

Résultats d'enquêtes CGA réalisées par Adquation - septembre 2011

Plus de **75%** des français considèrent la médaille comme une incitation à l'achat

Résultats d'enquêtes CGA réalisées par Adquation - septembre 2011

## S'inscrire au Concours Général Agricole, c'est très simple!

Les inscriptions se font en ligne sur le site internet du concours : [www.concours-agricole.com](http://www.concours-agricole.com)

Si vous ne disposez pas d'une connexion internet, rapprochez-vous de votre Chambre d'Agriculture locale pour obtenir un dossier.

### Inscriptions au Concours des produits

- Ouverture des inscriptions : début septembre,
- Clôture des inscriptions : entre octobre et janvier, selon les produits,
- Avec la confirmation de votre inscription, vous recevez toutes les informations sur les étapes suivantes : prélèvement des produits, envoi au Concours, date de dégustation.

Contact :  
[cgaproducts@comexposium.com](mailto:cgaproducts@comexposium.com)

### Inscriptions au Concours des vins

- Ouverture des inscriptions : début novembre,
- Clôture des inscriptions : de début décembre à début janvier, selon les régions viticoles,
- Les vins sont ensuite prélevés par un agent mandaté par l'organisateur. Ils font ensuite l'objet d'une sélection en régions. Seuls les vins sélectionnés sont acheminés à Paris pour la finale.

Contact :  
[cgavins@comexposium.com](mailto:cgavins@comexposium.com)



## La communication des résultats

- Au soir de chacune des journées de dégustation, les palmarès sont publiés sur :

[www.concours-agricole.com](http://www.concours-agricole.com)

- Les producteurs lauréats reçoivent ensuite par courrier la notification officielle de leur médaille,
- Un diplôme est remis au cours d'une cérémonie de remise des prix organisée localement, ou envoyé par courrier.



## Votre produit est médaillé : communiquez !

- sur votre produit,
- sur votre point de vente,
- sur vos documents commerciaux,
- sur votre site internet.

La redevance versée pour l'utilisation de la marque médaille permet de financer les opérations de communication et de contrôle pour valoriser le concours et toujours mieux le faire connaître.

“ Pour le consommateur, la médaille du Concours Général de Paris est un critère de choix, un signe de reconnaissance. ”

Adrine Petit,  
Cave de Die Jaillance  
participant au concours  
depuis son origine

## L'espace privé candidats

Tout candidat au concours bénéficie d'un espace privé sur lequel il peut :

- consulter l'historique de ses participations (depuis 2010),
- s'inscrire en ligne,
- télécharger un dossier d'inscription,
- vérifier la réception par le concours de son/ses échantillon(s) (uniquement pour le concours des produits),
- prendre connaissance des commentaires du jury sur ses produits.

Et s'il est médaillé :

- consulter et télécharger les documents concernant les droits d'utilisation de la médaille,
- commander ses médaillons autocollants en ligne,
- télécharger les documents utiles pour faire valider ses impressions d'étiquettes intégrant la médaille ou les fichiers graphiques de ses médailles,
- réimprimer les notifications de ses médailles ou un duplicata de ses diplômes.



## Le Concours Général Agricole communique aussi sur ses produits médaillés :

- palmarès en ligne sur : [www.concours-agricole.com](http://www.concours-agricole.com)
- cérémonies de remises des prix en région, organisées localement par les Préfets, Chambres d'Agriculture, collectivités locales...
- relations avec la presse et les médias (communiqués de presse, dossier de presse, organisation déjeuners découverte des produits médaillés),
- boutiques-restaurants du Concours Général Agricole et animations-dégustations, sur des manifestations de renom (Salon International de l'Agriculture, Salon du Cheval, Salon de la chasse),
- boutique de vente en ligne des produits médaillés, ouverte à tous les producteurs médaillés au Concours Général Agricole.

Propriété de :



Mise en œuvre par :



En partenariat avec :



Pour plus d'informations :

[www.concours-agricole.com](http://www.concours-agricole.com)  
[cga@comexposium.com](mailto:cga@comexposium.com)



# Participez au Concours Général Agricole des Produits en devenant juré!

## 5 bonnes raisons pour devenir juré

1. Vivre sa passion et partager son expérience dans un moment de convivialité,
2. Se perfectionner au contact de professionnels de la filière ou de consommateurs avertis,
3. Soutenir les producteurs français et mettre en avant leurs produits,
4. Confronter son avis à ceux des autres jurés,
5. Être acteur privilégié du seul concours agricole sous tutelle du Ministère chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

## Qui peut devenir juré ?

- Professionnels de la filière : producteurs, œnologues, négociants,
- Consommateurs avertis : représentants des métiers de bouches, cuisiniers sommeliers, distributeurs, courtiers, amateurs avertis...

Tout professionnel ou consommateur averti peut être recruté comme juré. Sont privilégiés les candidats qui ont une formation ou une expérience particulière en matière de dégustation, sur d'autres concours par exemple.



## Devenir juré, c'est simple

- Rendez-vous dès septembre sur l'espace juré du site : [www.concours-agricole.com](http://www.concours-agricole.com)
- Remplissez le formulaire en développant vos motivations, votre expérience et votre formation, et en précisant vos préférences.
- La décision de l'équipe du CGA vous sera communiquée après examen de votre dossier.
- Dès validation de votre candidature, une convocation vous sera adressée, précisant le jour et l'heure de la dégustation.

*La fonction de juré est bénévole : il n'y a donc pas de prise en charge de la part du Concours Général Agricole des frais de transport, d'hébergement et de restauration.*



# Comment et où se déroulent les dégustations ?



## L'accueil

Les finales ont lieu à Paris pendant les 4 premiers jours du Salon International de l'Agriculture.

Les jurés accèdent au Salon et au hall où se tiennent les dégustations grâce à leur courrier de convocation muni d'un code barre. Dès l'entrée, ils sont accueillis par l'équipe du Concours Général Agricole.

Une enveloppe leur est remise comportant un badge, des invitations au Salon International de l'Agriculture et un souvenir du Concours.



## La dégustation

Chaque table de dégustation regroupe 4 à 6 jurés professionnels et consommateurs avertis. Y sont disposés les produits de même nature, rendus anonymes et conditionnés dans des emballages identiques, le matériel spécifique nécessaire, le lexique de dégustation et les grilles de jugement.

La dégustation commence après que les instructions aient été données par le Commissaire Général du Concours.

Dans un premier temps, les échantillons sont dégustés de manière individuelle par les jurés. Pour chaque échantillon, les jurés sont invités à cocher les cases correspondant à leur appréciation et à rédiger un commentaire résumant les points forts et faibles du produit.

Une fois la dégustation individuelle terminée, le jury délibère et attribue des médailles aux produits qui lui paraissent réellement les mériter, et pour lesquels il y a consensus entre les jurés. Une synthèse des avis est rédigée par le président de chaque jury pour chaque produit. Cette synthèse sera accessible aux candidats concernés sur leur espace privé candidats.



Propriété de :

Mise en œuvre par :

En partenariat avec :



**Pour plus d'informations :**

[www.concours-agricole.com](http://www.concours-agricole.com)  
[cgajures@comexposium.com](mailto:cgajures@comexposium.com)



# Le Concours Général Agricole de jugement par les jeunes professionnels

## Le Concours Général Agricole révèle des jeunes de 16 à 25 ans

- des élèves de l'enseignement agricole,
- des élèves de l'enseignement hôtelier ou commercial.



## À travers trois concours très spécifiques et ouverts aux européens

- le Concours du Jugement des Animaux par les Jeunes (CJAJ),
- le Concours des Jeunes Professionnels du Vin (CJPV),
- le Trophée National des Lycées Agricoles (TNLA).

C'est au terme de présélections régionales et de finales nationales, qui se tiennent pendant le Salon International de l'Agriculture, que les trophées sont décernés.

Ces concours ont été créés pour faire participer les jeunes dans des conditions véritablement professionnelles. Ils permettent :

- aux enseignants de développer des activités périscolaires,
- aux élèves de travailler aux contacts de professionnels, d'étoffer leur CV, de faciliter leur recrutement par des organismes professionnels ou commerciaux,
- aux professionnels de communiquer sur leurs métiers et sur leurs besoins de formation.



### Le principe :

Les jugements portés par les jeunes sur les animaux ou sur les produits sont comparés à ceux d'un jury professionnel de référence. Les écarts donnent lieu à des pénalités. Le mieux classé est celui qui a obtenu le minimum de pénalités.

## Quelques chiffres

- Plus de 40 000 jeunes participent aux finales départementales du CJAJ organisées dans 76 départements, environ 500 jeunes participent aux finales nationales : 400 pour les TMPR bovins, une centaine pour les TMP ovins, caprins et équin.
- Plus de 400 jeunes participent aux épreuves départementales du CJPV, 45 français et une vingtaine d'européens participent à la finale
- Une cinquantaine de lycées agricoles participent au TNLA



## Un concours de jugement par les jeunes professionnels du vin (CJPV)

Le concours comporte des épreuves de caractérisation, de notation et de dégustation commentée.

- une épreuve de caractérisation, portant sur la reconnaissance du cépage, du millésime, de l'appellation, etc,
- une épreuve de notation des caractères organoleptiques sur une échelle structurée de 1 à 5,
- une épreuve de dégustation commentée et une épreuve de communication, uniquement pour départager les meilleurs des finalistes.



## Le concours de jugements des animaux (CJAJ) par les jeunes

Le Concours de Jugement des Animaux par les Jeunes (CJAJ), comprend :

- les Trophées du Meilleur Pointeur (TMP) pour les ovins, les caprins, les chevaux de trait et de selle,
- les Trophées du Meilleur Pointeur de Race (TMPR) pour chaque race bovine présente.

Contact :  
[cgaanimaux@comexposium.com](mailto:cgaanimaux@comexposium.com)

## Le Trophée National des Lycées Agricoles (TNLA)

propose 5 épreuves aux lycées qui participent :

- clippage (toiletage) d'un animal,
- présentation commentée d'un animal,
- réalisation d'un blog,
- communication / réalisation d'une affiche,
- implication pendant le Salon International de l'Agriculture.

Contact :  
[cgaanimaux@comexposium.com](mailto:cgaanimaux@comexposium.com)

Contact :  
[cgavins@comexposium.com](mailto:cgavins@comexposium.com)

Propriété de :



Mise en œuvre par :



En partenariat avec :



Pour plus d'informations :

[www.concours-agricole.com](http://www.concours-agricole.com)



# La Boutique en ligne du Concours Général Agricole

[www.concours-agricole.com/boutique](http://www.concours-agricole.com/boutique)

La vitrine des produits médaillés

La boutique en ligne du Concours Général Agricole a été créée pour répondre aux attentes des consommateurs qui souhaitent pouvoir retrouver aisément les produits médaillés.

## Des produits et des vins médaillés disponibles en 1 clic

La Boutique en ligne permet de trouver très facilement, en un seul site, les produits et les vins médaillés au Concours Général Agricole.

Une invitation au voyage et à la découverte de ces produits du terroir issus de toutes les régions de France : foies gras, huiles d'olive, charcuterie, vins et champagnes...



## Des produits et des vins de qualité

Ces produits et ces vins ont été médaillés à l'issue d'un processus rigoureux de prélèvements, de présélections et de notation, par des jurys constitués de professionnels et de consommateurs avertis.

C'est là toute l'originalité et la spécificité du Concours Général Agricole, concours officiel du Ministère chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire qui en contrôle toutes les étapes.

La médaille du Concours est donc un gage de qualité, reconnu par tous... même par les plus grands chefs dont elle a investi les cuisines !

## Directement du producteur au consommateur

Les produits sont expédiés directement par le producteur, sous 72 h.

Ce circuit court, sans intermédiaires, évite le stockage des produits en entrepôt dans des conditions inadéquates, limite la manipulation et le transport, ce qui est très important pour les vins.

## La Boutique en ligne, c'est aussi :

- des portraits de producteurs médaillés,
- des idées et des conseils gourmands, des recettes de cuisine,
- des recherches de produits par régions, par association mets/vin,
- des bons plans,
- un club dont les membres reçoivent des informations sur les nouveautés, des bons plans,
- une offre spécifique pour les entreprises et les comités,
- et bien sûr un paiement sécurisé des commandes.



# Lauréats

au Concours Général Agricole,  
soyez présents sur la Boutique en ligne !

## Pourquoi être présent sur la Boutique en ligne ?

Pour les producteurs médaillés, la Boutique en ligne est :

- une vitrine, visible par tous, pour faire connaître leurs produits et leur savoir faire,
- un accès au e-commerce, avec un paiement sécurisé, par carte bancaire
- l'opportunité de bénéficier d'actions de communication dédiées à la boutique en ligne.

## Comment être présent sur la Boutique en ligne ?

- Vous contactez le responsable de la Boutique pour vous abonner,
- Dès l'acceptation des conditions générales de vente, vous disposez ensuite d'un espace personnel Boutique à partir duquel vous pouvez :
  - mettre en vente les produits médaillés que vous souhaitez, descriptif et photo à l'appui,
  - ajouter un nouveau produit, vous en retirez un, de manière très souple, selon votre actualité,
  - présenter votre exploitation et votre savoir-faire afin de mieux vous faire connaître,
- Vos produits sont prêts à la vente !

## La gestion de vos commandes

- Vous êtes informés des nouvelles commandes dans le tableau de bord de votre espace personnel Boutique. Cet espace est donc à consulter quotidiennement,
- Vous confirmez l'acceptation de la commande au client,
- Vous expédiez la commande dans les 72 h,
- À réception, le client accuse réception de son colis dans son compte Boutique,
- Le montant de la commande vous est versé la semaine suivante.



Propriété de :



Mise en œuvre par :



En partenariat avec :



Une question ? Besoin d'aide sur la Boutique en ligne ?

[www.concours-agricole.com/boutique](http://www.concours-agricole.com/boutique)  
[cgaboutique@comexposium.com](mailto:cgaboutique@comexposium.com) - 01 76 77 16 45



# Le Concours Général Agricole des Prairies Fleuries :

## l'excellence agri-écologique des éleveurs français récompensée

Le Concours des Prairies Fleuries a été créé en 2010, à l'initiative des Parcs Nationaux de France et des Parcs Naturels Régionaux de France. Il a rejoint le Concours Général Agricole en 2014 et se développe aujourd'hui sur l'ensemble du territoire national.



© Parc des Volcans d'Auvergne - M. Dieudonné

### Qu'est-ce qu'une prairie fleurie ?

Les prairies fleuries, au sens du concours, sont des herbages riches en espèces, non semés, qui sont fauchés ou pâturés pour nourrir le bétail.

La diversité floristique contribue directement à la production en élevage, avec un fourrage apprécié des animaux. Elle contribue aussi à la qualité des paysages et à la préservation de la biodiversité, en favorisant la présence d'oiseaux, de reptiles, de petits mammifères et d'insectes, notamment ceux qui assurent la pollinisation (abeilles mellifères, pollinisateurs sauvages) et la protection naturelle des cultures.



© PNR des Ballons des Vosges

### Le concours récompense l'équilibre agri-écologique obtenu par les éleveurs sur leurs prairies

L'objectif du concours est de valoriser les prairies ayant le meilleur équilibre agri-écologique.

Il faut être éleveur en activité pour pouvoir participer au concours. Les parcelles engagées sont des surfaces agricoles utiles qui participent au fonctionnement fourrager des exploitations.

L'évaluation de l'équilibre agri-écologique repose sur une méthode d'observation de la végétation simple construite avec l'Institut National de la Recherche Agronomique.

© PNR de Port-Cros - Equipe du Cap Lardier



Les jurys du concours évaluent la cohérence entre les propriétés agri-écologiques de la parcelle et son usage agricole. La méthode requiert donc des compétences dans les trois domaines suivants : agronomie/ fourrage, écologie/botanique et apiculture/faune sauvage.



PNR du Massif des Bauges © Audrey Stuckier

Le Concours Général Agricole est la propriété du Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et du Ceneqa, organisme représentant la profession agricole. Le Concours des Prairies Fleuries se déroule en régions dès le printemps. Le palmarès national est rendu public lors du Salon International de l'Agriculture.





© Carole Fèvre-Borvin



© M. Dieudonné

## Le Concours met à l'honneur la diversité de l'élevage français

Les prairies fleuries trouvent leur place dans tous les systèmes d'élevage et sont appréciées par les éleveurs pour leur souplesse d'exploitation, l'appétence du fourrage ou encore la santé des animaux.

Depuis son origine, plus de 1500 éleveurs ont concouru pour le meilleur équilibre agri-écologique d'une parcelle de leur exploitation. En 2014, 400 éleveurs sur 50 territoires ont participé au concours.

## Le Concours contribue à la qualité de la production agricole

La richesse floristique des herbages agit sur les caractéristiques gustatives et nutritionnelles des produits (viande, fromage, miel, etc.). Elle contribue ainsi à une production agricole de qualité.

Le concours met à l'honneur le lien « qualité des prairies/qualité des produits » et favorise la promotion et la commercialisation des produits des éleveurs récompensés.

Ainsi, plus de la moitié des exploitants lauréats des concours locaux 2013 sont inscrits dans des démarches de valorisation de leur production à travers des marques, des labels, etc.



© FNPPA - Raphaël KAVIN

## Le Concours crée du dialogue dans les territoires

L'organisation du concours sur le terrain permet de créer des contacts entre professionnels de l'agriculture, apiculteurs, écologues, et avec des acteurs d'autres horizons : élus locaux, acteurs touristiques, etc... et le grand public.

Un dialogue constructif se crée entre ces acteurs autour de l'importance des surfaces herbagères et de leur qualité écologique pour l'élevage, et l'économie locale.

Pour plus d'informations : [www.concours-agricole.com](http://www.concours-agricole.com)



Ce lien fort entre qualité des prairies et qualité des produits légitime la place du Concours des Prairies Fleuries au sein du Concours Général Agricole, au côté des Concours des Animaux et des Concours des Produits.

Propriété de :	Organisé par :	Partenaires :
  	    	         